

2 au 21 juillet 2025 - Session 2 de jour (855-856)

Les cours d'été 2025 seront tous dispensés en présentiel.

Les besoins particuliers d'apprentissages des étudiants seront aussi pris en considération (Référence : Services adaptés).

No du cours	Titre du cours	Préalables	Nombre d'heures	Coûts	Dates	Horaires	Groupe	Nb insc	Max	Local	Enseignant	Désinscription DE - 20 %	Abandon étudiant AE - 60%	Recensement début	Recensement fin	Notes
203-NYB-05	Électricité et magnétisme	PA 203-NYA-05 et PR 201-NYB-05 ou PA 203-SN1-RE et PR 201-SN2-RE	75 h	167 \$	2 au 21 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 11 h 30 12 h 30 à 14 h 30	855		32	SA2080 SA2065		04-juil	10-juil	05-juil	12-juil	26-juil
340-102-MQ	L'être humain	PA 340-101-MQ	45 h	107 \$	2 au 21 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 11 h 30	855		36	HC2165		04-juil	10-juil	05-juil	12-juil	26-juil
340-HJC-RI	Éthique (prog. Préniverisitaires)	PA 340-101-MQ	45 h	107 \$	2 au 21 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 11 h 30	855		36	HC2145		04-juil	10-juil	05-juil	12-juil	26-juil
340-HJD-RI	Éthique (prog. Techniques)	PA 340-101-MQ	45h	107 \$	2 au 21 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 11 h 30	855		36	HC2150		04-juil	10-juil	05-juil	12-juil	26-juil
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	60 h	137 \$	2 au 21 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30	855		35	HC2050		04-juil	10-juil	05-juil	12-juil	26-juil
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	60 h	137 \$	2 au 21 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30	856		35	HC2170		04-juil	10-juil	05-juil	12-juil	26-juil

L'horaire des cours d'été sera en ligne sur Omnivox dans la semaine du 23 juin 2025

PROCÉDURES D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

L'étudiant désirant **ANNULER SON COURS**, sans que la mention « **ÉCHEC** » n'apparaisse sur son bulletin, devra utiliser le module « Désinscriptions et abandons » sur OMNIVOX et **RESPECTER LES DÉLAIS SUIVANTS** :

Cours de jour :

Tous : Désinscription (DE) avec remboursement jusqu'au 4 juillet / Abandon étudiant (AE) jusqu'au 10 juillet / **Échec** après 10 juillet 2025

Recensement se fera le 5 juillet 2025

Les frais de 17 \$ ne sont pas remboursables, et ce, en aucun cas (incluant les échecs aux préalables).

À noter que les remboursements se feront à l'automne 2025.